

15 septembre 2016

Comité spécial sur la réforme électorale
131, rue Queen Street, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Par courriel : erre@pan.gc.ca

Chers membres du Comité,

Objet : Réforme électorale

Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais vous remercier pour cette occasion de présenter un mémoire dans le cadre du processus de consultation pour l'étude des alternatives viables au système électoral fédéral actuel.

Le Conseil croit fortement qu'un référendum devrait être tenu avant la mise en œuvre de tout changement proposé au système majoritaire uninominal à un tour utilisé en ce moment pour les élections fédérales. Constituant le fondement de notre démocratie canadienne, notre méthode de vote ne devrait pas être changée sans l'approbation du peuple canadien. Les électeurs canadiens devraient avoir le dernier mot sur une question aussi fondamentale que la façon dont ils élisent leurs représentants politiques.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question.

Cordialement,

Rob C. Gay
Président

Résolution 46502